

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 5415

présenté par
M. Sitzenstuhl

à l'amendement n° 3148 de Mme Trouvé

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 19, après le mot :

« réguler »

insérer les mots :

« et développer ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'appel.